

PARCOURS 4

Être ambassadeur - référent VHSS de sa structure

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS ;
- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail et par rapport aux autres acteurs ;
- Comprendre ses missions en tant que référent dans son organisation (définition, frontière...) ;
- Mettre en oeuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS (Protocole...) en fonction de ses missions ;
- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés ;
- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure ;
- Évaluer l'ensemble des actions menées grâce à des outils adaptés.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Modalités



Public : futurs ambassadeurs/référents d'une structure ou d'une entreprise de moins de 11 salariés (par ex : membre du service RH) - 12 pers. max.

Prérequis : aucun



Durée : 21h



Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation. Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : contact@colosse.fr

INSCRIPTION

Tarifs

INTER

En distanciel	630€
BFC - Bretagne - Corse	735€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	945€

INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1550€
BFC - Bretagne	2000€
Corse	2200€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2850€